

rapport
financier
semestriel



RAPPORT DE GESTION
COMPTES CONSOLIDÉS

Sommaire

SOMMAIRE



RAPPORT DE GESTION
au 30 juin 2015



COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS
résumés du groupe RATP au 30 juin 2015



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



ATTESTATION DES PERSONNES ASSUMANT
la responsabilité du rapport financier semestriel

SOMMAIRE



Rapport DE Gestion

au 30 juin 2015

04 principales évolutions
du premier semestre 2015

05 résultats consolidés
au 30 juin 2015

1 • Les principales évolutions du premier semestre 2015

1.1 Pour le transport

La RATP (analyse des comptes sociaux de la RATP)

Le chiffre d'affaires de la RATP est en progression de +1,3 % par rapport à juin 2014. L'indice d'actualisation de la rémunération de la RATP (indice Stif) est fixé à +0,4 % (indice prévu pour l'année 2015). L'accroissement de l'offre de service représente +19M€, soit +0,8 %.

L'EBE est en baisse de -9M€ par rapport à juin 2014 principalement en raison d'un indice d'actualisation des contributions inférieur à l'évolution des prix des dépenses de fonctionnement (inflation et prix spécifiques).

La capacité d'autofinancement atteint 490M€ à fin juin 2015 contre 498M€ à fin juin 2014, soit une baisse de -8M€ (-5M€ hors facteurs non récurrents, à savoir indemnités versées par les fournisseurs en 2014 et 2015).

Le résultat net atteint 240M€ à fin juin 2015 contre 189M€ à fin juin 2014 soit une hausse de +51M€. Retraité des facteurs non récurrents du 1^{er} semestre 2015 (apport partiel d'actif Logis Transports pour +31M€, cession voltaire pour +9M€ et indemnités versées par des fournisseurs pour 7M€) et du 1^{er} semestre 2014 (indemnités versées par des fournisseurs pour +11 M€), le résultat net serait en hausse de +15M€. Outre la variation de la CAF (-9M€), cette hausse est due principalement à la baisse des dotations nettes aux provisions et aux amortissements (+21M€ au global).

Les autres évolutions en France

Un niveau d'activité en progression par rapport au premier semestre 2014 grâce aux éléments suivants :

- L'extension du périmètre de transport urbain à Charleville-Mézières au troisième trimestre 2014 ;
- Le lancement de l'urbain de Sedan et des lignes régulières de Sedan-Charleville au troisième trimestre 2014 ;
- Le gain à compter du 1^{er} janvier 2015 du réseau Transvilles de Valenciennes et son agglomération ainsi que le réseau de bus «Ondéa», de la communauté d'agglomération du Lac du Bourget autour d'Aix Les bains ;
- Dans un contexte de tension sur les finances des collectivités territoriales qui peuvent diminuer l'offre de service et d'intensification de la concurrence notamment sur les lignes scolaires ;
- La montée à 100% dans l'Open Tour Paris en renfort des positions acquises ou développées en 2014 sur ce segment du «Sightseeing» ;
- L'acquisition du groupe Dupas Lebeda qui a réalisé 33M€ en 2014 de chiffre d'affaires dans le Nord Pas de Calais, la Somme et l'Aisne sera finalisée au début du second semestre.

Les autres évolutions à l'international

Une progression de l'activité significative par rapport au premier semestre 2014, renforcée par l'évolution des devises :

- L'effet 2015 des acquisitions 2014 de London Sovereign et The Original Tour contribuent à la nouvelle progression de l'Angleterre. Les opérations britanniques bénéficient d'un renfort de l'offre de service mais pâtissent des 2 jours de grève catégorielle de début d'année ;
- Aux États-Unis, l'Open Loop à New York aborde sa première véritable saison estivale ;

- En Asie, le Groupe enregistre l'effet 2015 de la prise de contrôle, en 2014, du tramway de Hong Kong ;

- En Afrique (Maroc, Afrique du Sud), le Groupe avance dans la résolution des difficultés sur la bonne application des conditions contractuelles. Les discussions se poursuivent pour inscrire les premiers résultats dans la durée ;

- Au Moyen-Orient RATP Dev avec son partenaire local Saptco démarre le contrat de Riyad en Arabie Saoudite, pour la création, l'exploitation et la maintenance des bus pour 10 ans.

- Aux Philippines, RATP Dev a initié le contrat d'assistance technique à Manille qui prévoit d'accompagner l'exploitation et la maintenance de la ligne 1 du métro philippin pour une durée de 20 ans.

- Le Groupe poursuit son développement avec des actions en cours, en Italie, en réponse à un appel d'offres pour l'attribution de l'exploitation et la maintenance des réseaux de bus de la région Toscane, au Moyen-Orient (Arabie Saoudite, Qatar) pour des exploitations de futurs métros et au Brésil pour un contrat d'assistance technique mais aussi la préparation du renouvellement du contrat Metrolink à Manchester.

1.2 Pour l'ingénierie

Le groupe Systra affiche sur le premier semestre un bon niveau d'activité. À fin juin 2015, le niveau d'activité est supérieur au niveau atteint au 30 juin 2014.

Le portefeuille de commande affiche 1,1 milliard d'euros de chiffre d'affaires. On note parmi les contrats les plus importants, l'entrée sur le premier semestre d'un contrat sur la conception et supervision de la construction de trois tunnels sous le canal de Suez ou encore l'attribution du marché de la maîtrise d'œuvre pour le prolongement de la ligne 14 Sud.

Le groupe Systra améliore de manière significative sa contribution au résultat du groupe RATP.

1.3 Pour la valorisation des espaces

L'activité du pôle est en baisse à la fin de ce premier semestre. Le contexte économique défavorable pèse sur les revenus et les filiales télécommunications enregistrent un retard dans le déploiement de la couverture 3G/4G du réseau.

2 • Les résultats consolidés au 30 juin 2015

Les résultats consolidés sont appréhendés à travers les indicateurs financiers suivants :

- Le chiffre d'affaires, en progression de 5,6% par rapport au 30 juin 2014. La hausse est de 25,4% pour les filiales ;
- Le résultat opérationnel, d'un montant de 396,5M€, est en nette augmentation par rapport à juin 2014. Le premier semestre 2015 est impacté par deux opérations constatant une réévaluation d'actifs sans entrée de ressources financières pour le Groupe. La RATP a réalisé un apport d'actifs vers sa filiale Logis Transports et RATP Dev est montée à 100% du capital dans les sociétés exploitant l'Open Tour Paris (bus touristiques). Hors ces deux effets techniques qui génèrent 83,2M€ de plus-values comptables, l'augmentation du résultat opérationnel est de +6M€ par rapport au 30 juin 2014 ;
- Le résultat net part du groupe, d'un montant de 293,3M€, en progression de 95,4M€ par rapport au 30 juin 2014 ; Hors les réévaluations précitées le résultat récurrent est en évolution de +8,7%.

- Les capitaux propres, en progression de plus de 415M€ par rapport au 31 décembre 2014.

- Et l'endettement net, en hausse de +37,7M€ par rapport au 30 juin 2014 et en hausse de +220,6M€ par rapport au 31 décembre 2014. Il faut rappeler que des éléments favorables de besoin en fonds de roulement en fin d'année 2014 avaient permis de réduire l'endettement net.

Les investissements bruts (avant subventions) du Groupe s'élèvent à 807M€ et se maintiennent à un niveau élevé. Plus de 71% de l'enveloppe a été consacré au programme d'entretien et de modernisation du réseau et des matériels roulants. Le reste de l'enveloppe a été consacré à l'accroissement de la capacité de transport.

Enfin, on précise que les données suivantes sur la contribution de l'Epic comprennent les coûts de recherche et développement localisés chez Metrolab relatifs au 'métro du futur'.

2.1 Chiffre d'affaires consolidé

En millions d'€	30/06/2014	30/06/2015	Variation	
			en %	
TRANSPORT	2 649,0	2 800,1	151,1	5,7 %
RATP (a)	2 210,1	2 244,2	34,1	1,5 %
RATP Développement, RATPI et IXXI	438,9	555,9	117,0	26,7 %
VALORISATION DES ESPACES	25,4	23,7	-1,7	-6,7 %
• RATP (a) : mandat de gestion Promo	10,8	10,7	-0,1	-0,7 %
• Promo Métro	0,1	0,1	0,0	-11,4 %
• Télécommunications	13,2	12,1	-1,2	-8,7 %
• Immobilier	1,4	0,9	-0,5	-33,6 %
Groupe RATP (b)	2 674,4	2 823,8	149,4	5,6 %
Contribution des Filiales (b-a)	453,6	568,9	115,3	25,4 %
Contribution des Filiales en %	17,0%	20,1%		

Le chiffre d'affaires du Groupe progresse de 149,4M€ (soit +5,6%), dont 34,1M€ sur la RATP et 115,3M€ sur les filiales. La progression d'activité de la RATP est surtout portée par l'accroissement de l'offre.

77,2% de la croissance du Groupe est apportée par la contribution des filiales (115,3M€). En part relative, elle augmente, puisque la part des filiales représente 20,1% du chiffre d'affaires du Groupe au 30 juin 2015, contre 17% au 30 juin 2014.

La dépréciation globale de l'Euro engendre un effet de conversion positif de 39M€. En conséquence, la croissance des filiales hors effet de conversion est de 76,3M€.

La croissance s'appuie tout d'abord sur l'effet année pleine des activités acquises et mises en place courant 2014. Parmi les plus significatives, on citera, au Royaume Uni, l'acquisition de London Sovereign et de The Original Tour, en France le gain du réseau de Valenciennes et d'Aix les Bains.

La croissance du chiffre d'affaires des filiales transport s'appuie également sur les nouvelles opérations de croissance effectuées sur le 1er semestre 2015: l'acquisition de 100% des titres de l'activité touristique de l'Open Tour Paris et le démarrage des contrats au Moyen Orient et à Manille.

Les sociétés du pôle valorisation enregistrent une érosion de leur chiffre d'affaires principalement par des effets prix liés au contexte économique difficile.

2.2 Résultat opérationnel (Ebit)

En millions d'€	30/06/2014	30/06/2015	Variation
TRANSPORT	302,2	391,7	89,5
RATP (a)	287,0	328,1	41,2
RATP Développement, RATPI et IXXI	15,2	63,6	48,3
INGÉNIERIE (Groupe Systra)	-0,4	0,8	1,2
VALORISATION DES ESPACES	5,4	4,0	-1,4
• Promo Métro	0,7	0,3	-0,4
• Télécommunications	4,4	3,5	-0,9
• Immobilier	0,3	0,2	-0,1
Groupe RATP (b)	307,2	396,5	89,2
Contribution des Filiales (b-a)	20,3	68,4	48,1

dont le résultat des sociétés mises en équivalence

Le résultat opérationnel présente une hausse de +89,2M€, décomposée pour +41,2M€ sur la RATP et +48,1M€ sur les filiales. Pour la RATP, l'augmentation est en lien avec l'opération d'apport d'actifs réalisés vers Logis Transports qui représente une plus-value comptable de 30,8M€ et avec la cession d'un ensemble immobilier financé par crédit-bail. L'augmentation résiduelle se concentre sur les charges calculées (baisse des amortissements et reprise de provisions).

Concernant les filiales transport, la progression de la rentabilité opérationnelle s'analyse hors l'effet technique constaté lors de la prise de contrôle de l'Open tour Paris soit 50,8M€ net de droit d'enregistrement (52,4M€ d'effet technique brut). Celle-ci est en léger retrait par rapport au 30 juin 2014 avec des situations contrastées selon les zones géographiques.

Pour le transport, on constate ainsi la bonne tenue des activités françaises avec les effets positifs des plans de redressement initiés en 2014, malgré une concurrence qui s'intensifie en région centre.

Au Royaume Uni, la profitabilité des unités opérationnelles est impactée par des effets de grève des conducteurs et l'augmentation des coûts de conduite sur Metrolink.

En Asie, la profitabilité est en recul principalement en lien avec les opérations de développement menées et redimensionnement des équipes dorénavant basées à Hong-Kong.

La progression de Systra est importante, l'ensemble étant bénéficiaire sur le premier semestre.

Le contexte économique et les périodes de travaux perturbent l'activité de commercialisation des espaces et le retard sur le déploiement 3G/4G impacte le secteur des télécommunications.

2.3 Résultat net consolidé part du groupe

En millions d'€	30/06/2014	30/06/2015	Variation
TRANSPORT	194,4	289,5	95,1
RATP (a)	186,5	236,4	49,8
RATP Développement, RATPI et IXXI	7,9	53,2	45,3
INGÉNIERIE (Groupe Systra)	-0,4	0,8	1,2
VALORISATION DES ESPACES	3,9	3,0	-0,9
• Promo Métro	0,4	0,3	-0,2
• Télécommunications	3,3	2,6	-0,7
• Immobilier	0,2	0,1	-0,1
Groupe RATP (b)	197,9	293,3	95,4
Contribution des Filiales (b-a)	11,4	56,9	45,5

Le résultat consolidé part du Groupe s'établit à 293,3M€ au 30 juin 2015, contre 197,9M€ au 30 juin 2014, soit une progression de 95,4M€. Hors apports à Logis Transports et l'opération Open Tour, le résultat est en augmentation de 8,7%.

La contribution de la RATP est en hausse entre le 30 juin 2015 et le 30 juin 2014 en lien avec les éléments non récurrents cités sur la rentabilité

opérationnelle. La baisse des charges financières permet de renforcer l'évolution de l'Ebit.

La contribution des filiales est de 56,9M€ au 30 juin 2015 soit une augmentation de 45,5M€. Hors Open Tour, la contribution des filiales est en retrait au 30 juin 2015. Cette évolution est portée pour -1,7M€ sur le pôle transport l'effet tenant notamment à des intérêts minoritaires plus importants, -0,9M€ sur le pôle valorisation et +0,9M€ sur l'ingénierie.

2.4 Capitaux propres consolidés

L'évolution des capitaux propres consolidés entre le 31 décembre 2014 et le 30 juin 2015 s'analyse comme suit :

En millions d'€	31/12/2014	30/06/2015	Variation
TRANSPORT	3 064,2	3 484,4	420,2
RATP (a)	3 041,9	3 400,2	358,3
RATP Développement, RATPI et Ixxi	22,3	84,2	61,9
INGÉNIERIE (Groupe Systra)	45,2	44,2	-0,9
VALORISATION DES ESPACES	28,1	24,2	-3,9
• Promo Métro	1,2	0,2	-1,0
• Télécommunications	24,6	21,8	-2,8
• Immobilier	2,3	2,2	-0,1
Groupe RATP (b)	3 137,5	3 552,8	415,4
Contribution des Filiales (b-a)	95,6	152,7	57,1

Le montant total des capitaux propres consolidés passe de 3 137,5M€ à 3 552,8M€, soit une augmentation de 415,4M€, qui recouvre une augmentation de +358,3M€ pour la RATP, et de +57,1M€ pour les filiales.

• Les capitaux propres de la RATP enregistrent principalement :

- Le résultat semestriel ;
- L'augmentation du taux d'actualisation sur les avantages au personnel.

• En ce qui concerne les filiales, on relève les principaux éléments suivants :

- Progression de 59,7M€ sur le pôle transport en lien avec la variation du résultat diminuée des dividendes versés à la RATP, le tout augmenté des effets de l'opération Open Tour ;
- Diminution sur l'ingénierie compte tenu des dividendes ;
- Diminution sur les filiales de valorisation, compte tenu des dividendes.

2.5 L'endettement net consolidé

L'évolution de l'endettement net consolidé entre le 30 juin 2015 et le 30 juin 2014 se présente comme suit

En millions d'€	30/06/2014	31/12/2014	30/06/2015	Variation	
				06/2015 06/2014	06/2015 12/2014
Endettement net social	5 223,5	4 997,0	5 154,5	-69,0	157,5
Crédit-bail RATP et divers	6,1	2,1	-4,6	-10,8	-6,7
Impact IAS 39	-44,7	-46,4	-73,1	-28,4	-26,6
Endettement net Epic RATP (yc Crédit-bail)	5 185,0	4 952,6	5 076,8	-108,2	124,2
Endettement net des filiales du Transport	39,9	95,2	183,2	143,3	88,0
<i>Endettement net Transport</i>	<i>5 224,9</i>	<i>5 047,8</i>	<i>5 260,0</i>	<i>35,1</i>	<i>212,2</i>
<i>Endettement net Valorisation des espaces</i>	<i>-22,1</i>	<i>-27,9</i>	<i>-19,5</i>	<i>2,5</i>	<i>8,4</i>
Endettement net consolidé groupe RATP	5 202,8	5 019,9	5 240,5	37,7	220,6
Endettement net des filiales	17,8	67,3	163,7	145,9	96,4

L'endettement net consolidé augmente de 220,6M€ entre le 31 décembre 2014 et le 30 juin 2015. Cette augmentation provient des filiales pour 96,4M€ et de 124,2M€ pour la RATP.

L'endettement net des filiales est en augmentation en lien avec la stratégie de développement menée sur le pôle transport et plus particulièrement chez RATP Dev.

On rappelle que le contrat Stif 2012-2015 a mis en place un plan d'investissement quadriennal équilibré en emplois et ressources. La progression de l'endettement net de la RATP doit ralentir sur la période puis refluer pour atteindre en 2015 le niveau de 2011.



comptes consolidés semestriels

résumés au 30 juin 2015

09 état du résultat global

10 bilan consolidé

11 tableau des flux
de trésorerie consolidés

12 tableau de variation
des capitaux propres

13 notes annexes

État du résultat global

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

1. Compte de résultat

	Notes	30/06/2015	30/06/2014
Chiffre d'affaires (dont revenus des actifs financiers en concession 78 M€ pour 2015 et 78 M€ pour 2014)	Note 3.1	2 823 833	2 674 413
Autres produits des activités ordinaires	Note 3.1	189 811	221 047
Produits des activités ordinaires	Note 3.1	3 013 644	2 895 460
Achats consommés		-344 148	-372 595
Autres achats et charges externes		-400 688	-376 639
Impôts, taxes et versements assimilés		-130 351	-119 213
Charges de personnel	Note 3.2	-1 620 535	-1 531 304
Autres charges d'exploitation	Note 3.3	-39 200	-32 749
EBITDA (Excédent brut d'exploitation)		478 723	462 961
Dotations aux amortissements		-170 604	-167 953
Dotations et reprises aux provisions		8 148	-2 649
Résultat de cessions d'actifs	Note 3.4	27 564	-2 233
Effets des opérations sur le périmètre	Note 3.4	52 371	3 451
Autres produits et charges opérationnels	Note 3.4	-370	10 652
Quote-part dans le résultat net des entités mises en équivalence	Note 3.11	658	3 013
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des entités mises en équivalence		396 490	307 242
Produits financiers	Note 3.5	81 653	6 213
Charges financières	Note 3.5	-177 052	-108 045
Résultat avant impôts		301 091	205 410
Impôts sur le résultat		-4 118	-5 000
Résultat net consolidé		296 973	200 410
Résultat net - Part du Groupe		293 307	197 922
Intérêts minoritaires		3 666	2 488

2. Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global sont présentés nets d'impôts	30/06/2015	30/06/2014
Résultat net de la période	296 973	200 410
Variation de la juste valeur des dérivés de couvertures de flux de trésorerie	37 346	-13 094
Écarts de conversion	8 096	2 366
Quote-part des entités mises en équivalence sur éléments recyclables en résultat	4 398	288
Total des éléments recyclables en résultat	49 841	-10 440
Réévaluations au titre des régimes à prestations définies	73 420	-64 132
Quote-part des entités mises en équivalence sur éléments non recyclables en résultat	0	0
Total des éléments non recyclables en résultat	73 420	-64 132
Produits et Charges comptabilisés en autres éléments du résultat global	123 261	-74 572
Résultat global total	420 234	125 838
Part du Groupe	414 471	123 039
Intérêts minoritaires	5 763	2 799

Le montant des réévaluations au titre des régimes à prestations définies correspond à l'impact de la hausse du taux d'actualisation de 0,75% entre décembre 2014 et juin 2015.

Les impôts concernent uniquement les filiales. La RATP Epic n'est pas soumise à l'impôt sur les sociétés.

Bilan consolidé

Actif	Notes	30/06/2015	31/12/2014	Passif et capitaux propres	Notes	30/06/2015	31/12/2014
				Dotation en capital		433 367	433 367
<i>Goodwill</i>	Note 3.6	382 542	254 520	Contre-valeur des immobilisations mises à disposition		250 700	250 700
Immobilisations incorporelles	Note 3.7	654 382	605 323	Réserves		2 575 476	2 155 201
Immobilisations corporelles	Note 3.8	5 414 541	5 323 994	Résultat de la période		293 307	298 191
				Capitaux propres - part du Groupe		3 552 850	3 137 459
Titres mis en équivalence	Note 3.11	134 800	142 418				
Actifs financiers disponibles à la vente	Note 3.4	41 119	7 947	Intérêts minoritaires		34 814	33 194
Instruments financiers dérivés - non courants	Note 3.16	340 480	275 697				
Actifs financiers en concession - non courants	Note 3.10	3 775 231	3 771 769	Capitaux propres		3 587 664	3 170 653
Autres actifs financiers - non courants	Note 3.11	628 494	578 642				
Impôts différés actifs		27 366	23 488	Provisions pour avantages au personnel	Note 3.14	691 681	758 796
				Autres provisions - non courantes	Note 3.15	147 061	151 505
Actifs non courants		11 398 955	10 983 798	Dettes financières - non courantes	Note 3.17	5 021 294	5 005 813
				Instruments financiers dérivés - non courants	Note 3.16	46 224	41 189
Stocks et en-cours		190 763	178 934	Impôts différés passifs		30 190	28 167
Clients et autres débiteurs	Note 3.12	972 808	770 803	Autres créditeurs		7 704	2 810
Créances d'impôt sur le résultat		12 396	14 437	Passifs non courants		5 944 154	5 988 280
Instruments financiers dérivés - courants	Note 3.16	164 948	28 436	Autres provisions - courantes	Note 3.15	62 848	62 678
Actifs financiers en concession - courants	Note 3.10	265 595	269 159	Dettes financières - courantes	Note 3.17	3 144 822	2 924 510
Autres actifs financiers - courants	Note 3.11	605 184	696 669	Instruments financiers dérivés - courants	Note 3.16	50 706	24 470
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 3.13	1 199 419	1 317 508	Fournisseurs et autres créditeurs	Note 3.18	2 013 955	2 084 949
				Dettes d'impôt sur le résultat		5 919	4 204
Actifs courants		3 411 113	3 275 946	Passifs courants		5 278 250	5 100 811
Total Actif		14 810 068	14 259 744	Total des Passifs et des Capitaux propres		14 810 068	14 259 744

Tableau des flux de trésorerie consolidés

	30/06/2015	30/06/2014
Résultat net total consolidé	296 973	200 410
Élimination du résultat des entités mises en équivalence	-658	-3 013
Élimination des amortissements et provisions	169 654	180 516
Dotations aux amortissements des biens mis en concession	148 771	152 265
Élimination des résultats de cession	-80 338	-1 342
Élimination des autres éléments non monétaires	-867	-1 450
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôts	533 534	527 387
Élimination de la charge (produit) d'impôt	4 118	5 000
Incidence de la variation du BFR hors investissements et subventions	-115 231	-33 758
Impôts payés	-3 143	-8 452
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	419 278	490 176
Incidence des variations de périmètre	-56 645	-7 170
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-510 591	-297 664
Acquisition de biens mis en concession	-295 946	-326 943
Acquisition d'actifs financiers	7	-8
Variation des prêts et avances consentis	692	-2 172
Variation du BFR sur investissements et biens mis en concession	-145 300	-180 597
Subventions d'investissement reçues hors biens mis en concession	217 015	125 069
Subventions d'investissement reçues sur des biens mis en concession	126 912	126 829
Variation des subventions d'investissement à recevoir	-35 230	18 929
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	22 221	13 119
Dividendes reçus des entités mises en équivalence	3 684	3 604
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-673 181	-527 005
Part des minoritaires sur augmentation de capital	-484	398
Émission d'emprunts	9 796	28 378
Remboursement d'emprunts	-269 514	-28 376
Variation des billets de trésorerie	284 836	664 275
Variation du cash collatéral	133 349	7 656
Variation des intérêts courus non échus	10 264	26 754
Dividendes payés aux minoritaires	-53	331
Autres flux liés aux opérations de financement	8 709	828
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	176 902	700 244
Incidence de la variation des taux de change	3 040	433
Variation de la trésorerie	-73 961	663 849
Trésorerie d'ouverture	1 229 899	781 805
Trésorerie de clôture (Note 3.13)	1 155 938	1 445 653
Variation de la trésorerie	-73 961	663 849

Les flux non monétaires liés à l'opération d'apport partiel d'actifs au profit de Logis Transport (Note 3.4) sont exclus des lignes « acquisition d'actifs financiers » et « cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles » du tableau des flux de trésorerie consolidés

Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Contrevaieur des immobilisations mises à disposition	Réserves de conversion	Écarts actuariels	Variation de juste valeur des AFS	Couverture de flux de trésorerie	Autres réserves	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2014	433 367	250 700	5 974	-182 342	1 724	-46 213	2 674 251	3 137 459	33 194	3 170 653
Résultat net de l'exercice							293 307	293 307	3 666	296 973
Autres éléments du résultat global			10 534	73 422		37 207		121 163	2 097	123 260
Résultat global total	-	-	10 534	73 422	-	37 207	293 307	414 471	5 763	420 234
Autres transactions entre actionnaires							838	838	-915	-77
Distribution de dividendes									-3 308	-3 308
Autres variations							82	82	79	162
Capitaux propres au 30 juin 2015	433 367	250 700	16 508	-108 920	1 724	-9 005	2 968 478	3 552 850	34 814	3 587 664
Capitaux propres au 31 décembre 2013	433 367	250 700	-4 803	-60 464	1 724	-25 068	2 376 591	2 972 045	17 777	2 989 823
Résultat net de l'exercice							197 922	197 922	2 488	200 410
Autres éléments du résultat global			2 939	-64 132		-13 691		-74 884	312	-74 572
Résultat global total	-	-	2 939	-64 132	-	-13 691	197 922	123 038	2 799	125 837
Autres transactions entre actionnaires							-30	-30	-364	-394
Variation de périmètre									12 120	12 120
Autres variations							76	76	-19	58
Capitaux propres au 30 juin 2014	433 367	250 700	-1 864	-124 596	1 724	-38 759	2 574 560	3 095 130	32 313	3 127 443

notes annexes

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros sauf exception mentionnée dans les notes.

Le groupe RATP est un acteur majeur du transport public urbain et périurbain en France, et en particulier en Ile-de-France.

La société mère, la Régie Autonome des Transports Parisiens (RATP) est un Epic créé par la loi du 21 mars 1948, doté d'une personnalité juridique à laquelle la loi confère le statut de personne morale de droit public et est immatriculée au RCS de Paris. Son siège social est situé au 54 quai de la Râpée, 75012 PARIS.

La RATP a notamment pour objet l'exploitation de service public de transport en Ile-de-France et a pour mission fixée par la loi N°2009-1503 du 8 décembre 2009 d'être le gestionnaire d'infrastructure de réseaux affectés au transport public urbain de voyageurs.

Depuis la loi n°2000-1208 relative à la Solidarité et au Renouveau Urbain, la RATP est autorisée à intervenir, par le biais de filiales, dans la conception et l'exploitation de réseaux de transports publics sur tout le territoire national et à l'étranger.

La RATP est détenue par l'Etat, et les comptes consolidés du Groupe sont intégrés dans les comptes combinés de ce dernier.

Les comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2015 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 27 août 2015.

1. Principales règles et méthodes comptables du Groupe

La saisonnalité de l'activité

L'activité de la RATP est sujette à une forte saisonnalité. En effet, les recettes des mois de juillet et août sont significativement plus faibles que la moyenne constatée sur les autres mois. Compte tenu de la nécessité de maintenir une offre de service satisfaisante, conformément aux décisions du Stif, cette diminution des recettes n'est pas compensée par une diminution corrélée des charges, notamment les charges de personnel. Ainsi, structurellement, le résultat du premier semestre est généralement supérieur au résultat du second semestre.

1.1 Préparation des états financiers

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les états financiers consolidés du groupe RATP sont préparés sur la base des règles de présentation, de reconnaissance et d'évaluation du référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne à l'adresse suivante: http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Les comptes consolidés au 30 juin 2015 ont été établis conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire. S'agissant de comptes résumés au 30 juin, ils ne comportent pas l'intégralité des informations à fournir pour l'établissement de comptes consolidés IFRS complets et doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés au 31 décembre 2014 établis selon les normes IFRS.

1.2 Les principes comptables

Les principes comptables appliqués pour l'établissement des comptes consolidés résumés au 30 juin 2015 sont identiques à ceux décrits dans la note 2 de l'annexe aux comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2014 sous réserve des éléments présentés ci-dessous et des spécificités requises par la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire.

1.2.1 Normes, interprétations, amendements dont l'application est obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2015

• IFRIC 21 – Taxes, est une interprétation publiée en mai 2013 et qui porte sur la comptabilisation des taxes diverses, droits et autres prélèvements autres que les impôts sur le résultat. Cette interprétation précise que la dette relative à une taxe est comptabilisée lorsque le fait générateur fiscal se produit. Ce texte n'a pas d'incidence matérielle sur les états financiers du groupe RATP.

Les autres textes d'application obligatoire dans l'Union Européenne en 2015 n'ont pas d'incidence sur les états financiers du Groupe.

1.2.2 Normes, amendements, et interprétations d'application non obligatoires au 30 juin 2015

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les autres normes, amendements et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 30 juin 2015. Le Groupe n'en attend pas d'impact significatif sur ses états financiers.

1.3 Estimations et jugements

Pour établir les états financiers semestriels du Groupe, la Direction a procédé à des estimations dans la mesure où certains éléments inclus dans ces états financiers ne peuvent être précisément évalués. La Direction est amenée à réviser ces estimations en cas de changement des circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ou par suite de nouvelles informations ou d'un surcroît d'expérience. Les montants qui figureront dans les futurs états financiers du groupe pourraient différer des estimations actuelles.

À l'exception des méthodes d'évaluation spécifiques utilisées pour cet arrêté intermédiaire et décrites au paragraphe 1.4, les estimations et jugements portent sur les mêmes postes que lors de la clôture au 31 décembre 2014.

1.3.1 Évaluation à la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des actifs et des passifs financiers est classée en fonction des données d'entrées utilisées pour les évaluations selon les niveaux hiérarchiques suivants:

- Niveau 1: Juste valeur obtenue à partir des prix cotés sur un marché actif
- Niveau 2: Juste valeur obtenue à partir d'un modèle de valorisation comportant des données de marché observables (principalement cotations de taux, cours de change et volatilité de taux).
- Niveau 3: Juste valeur évaluée à partir d'un modèle de valorisation comportant des données non observables.

Prix cotés sur un marché actif (Niveau 1)

La détermination de la juste valeur à partir de données de marché est retenue prioritairement. Des valeurs mobilières de placement telles que certains OPCVM sont classées dans cette catégorie.

La juste valeur des emprunts obligataires comptabilisés au coût amorti est donnée à titre d'information dans l'annexe. Cette juste valeur est déterminée sur la base du prix de cotation à la clôture.

Modèles de valorisation comportant des données de marché observables (Niveau 2)

Les actifs et passifs comptabilisés à la juste valeur et relevant du niveau 2 sont essentiellement les instruments financiers dérivés. La juste valeur de ces instruments dérivés est déterminée par des contreparties externes (banques) sur la base des modèles suivants:

- La juste valeur des swaps de taux est déterminée sur la base d'une actualisation des flux futurs estimés.

- La juste valeur des cross currency swaps est déterminée sur la base d'une actualisation des flux estimés par les banques à la date de clôture.
- La juste valeur des options de taux (swaptions, caps, floors) est déterminée sur la base de la méthode Black & Scholes.

La juste valeur des actifs et passifs financiers non cotés et évalués au coût amorti est fournie à titre d'information dans l'annexe. Elle est déterminée sur la base d'une actualisation des flux contractuels aux taux de marché avec prise en compte du risque de crédit de l'émetteur. Les taux d'intérêts utilisés pour actualiser les flux sont déterminés en fonction de la courbe des taux de swaps Euribor.

Modèles de valorisation comportant des données non observables (Niveau 3)

Les actifs et passifs comptabilisés à la juste valeur et relevant du niveau 3 sont essentiellement les actifs financiers disponibles à la vente.

1.4 Les méthodes d'évaluation spécifiques aux arrêts intermédiaires

Les contributions du Stif

Le mécanisme de rémunération pour la période 2012-2015 intègre :

- une contribution d'exploitation «C1» relative aux charges d'exploitation destinée à couvrir les obligations de service public. Cette contribution se décompose en trois éléments :

- une contribution forfaitaire "C11" couvrant les charges d'exploitation de l'opérateur de transport et du gestionnaire d'infrastructure non couvertes par les recettes «voyageurs» ;
- une contribution "C12" couvrant à l'euro/l'euro les impôts et taxes ;
- et une contribution "C13" couvrant l'écart entre les recettes directes prévisionnelles indexées selon les modalités prévues pour la contribution forfaitaire "C11" et le montant des recettes directes prévisionnelles actualisées des décisions tarifaires du Stif,

- une contribution «C2» liée au financement des investissements. Dans le cadre de l'application d'IFRIC 12 sur les accords de concession de services, cette contribution «C2» relative aux biens de retour et aux biens de reprise est analysée comme l'amortissement et la rémunération des actifs financiers constatés au titre de ces biens (voir Note 3.10),

- un bonus ou malus relatif aux indicateurs de qualité du service,
- un mécanisme d'intéressement avec partage des risques et des gains entre la RATP et le Stif fondé sur les recettes directes réalisées par comparaison avec l'objectif prévu au contrat,

- et une contribution «C4» spécifique au financement de l'acquisition du matériel roulant des tramways T3, T5, T6, T7 et T8 (remboursement à l'euro/l'euro des redevances de crédit bail). Dans le cadre de l'application d'IFRIC 12 sur les accords de concession de services, cette contribution «C4» est analysée comme l'amortissement et la rémunération des actifs financiers constatés au titre de ces biens (voir Note 3.10).

Ces produits du transport sont prévus par la convention pluriannuelle 2012-2015 conclue entre le Stif et la RATP. Les contributions "C11" et "C2" sont revalorisées chaque année par l'application d'une formule d'indexation assise sur des indices tel que prévus au contrat Stif.

Ces contributions sont mensualisées de la façon suivante :

- "C11" et "C13" sont mensualisées de sorte que le montant global de ces contributions et des recettes directes voyageurs suive la saisonnalité de l'objectif de recettes directes voyageurs en volume ;
- "C12" est mensualisée au même rythme que les charges d'impôts et taxes comptabilisées ;
- "C2" est mensualisée linéairement par douzième à l'exception de la part de contribution "C2" relative aux biens de retour et aux biens de reprise dont le traitement appliqué est décrit dans la Note 3.10.

Fiscalité sur les contributions forfaitaires du Stif

La RATP a sollicité le 19 mai 2009 auprès de la Direction de la législation fiscale (DLF) une demande d'analyse du régime de TVA des contributions versées par le Stif, mais, malgré plusieurs relances, le dossier reste à ce jour sans réponse.

Depuis 2010, la RATP facture le Stif sans TVA, conformément à l'analyse exposée à la DLF.

La RATP considère que, quelle que soit l'issue de ce dossier, les conséquences de cette position relative à la TVA et à la taxe sur les salaires seront neutres sur les résultats présentés compte tenu du cadre contractuel existant avec le Stif.

Bonus / Malus qualité de service du Stif

Les bonifications et pénalités financières résultent de mécanismes d'incitation contractuels associés aux engagements de la RATP sur la réalisation d'objectifs annuels de qualité de service et d'offre de référence.

Cet élément faisant référence à des objectifs annuels, son estimation définitive ne peut intervenir que pour un exercice complet.

Par conséquent, dans les comptes semestriels, le Groupe retient 50% de l'estimation annuelle.

Intéressement du personnel

Le montant figurant dans les comptes semestriels correspond à 50% de l'intéressement annuel calculé à partir de l'estimation annuelle.

Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages au personnel au 30 juin 2015 sont évalués sur la base d'une projection établie à partir des hypothèses actuarielles retenues lors de la clôture du 31 décembre 2014, à l'exception du taux d'actualisation qui est de 2,25% au 30 juin 2015 contre 1,50% au 31 décembre 2014.

Régime de propriété des biens inscrits à l'actif de l'Epic RATP

Les biens inscrits à l'actif de l'Epic RATP sont comptabilisés selon les modalités suivantes :

Type de biens	Gestionnaire d'infrastructure (GI)	Opérateur de transport OT		
	Biens propres	Biens de retour	Biens de reprise	Biens propres
Nature des biens	Biens relatifs à l'infrastructure.	Matériels roulants et matériels d'entretien du matériel roulant.	Il s'agit de biens nécessaires à l'exploitation : - les centres bus, - certains équipements...	Biens affectés aux activités administratives, sociales ou de formation.
Régime de propriété	La RATP est propriétaire de ces biens.	Ces biens appartiennent au Stif depuis le 1 ^{er} janvier 2010. La RATP est affectataire de ces biens. Le Stif entrera en possession des biens au terme des droits d'exploitation.	La RATP est propriétaire de ces biens. Le Stif a la possibilité de reprendre ces biens en fin de contrat moyennant une indemnisation de la RATP.	La RATP est propriétaire de ces biens.
Modalités de rémunération pendant la période d'exploitation	La rémunération dédiée au GI est perçue <i>via</i> l'OT	L'article 14 du décret n° 2011-320 fixe les modalités de rémunération versée par le Stif à la RATP au titre de ces biens.	Les principes et les modalités de rémunération sont prévus sur la durée du contrat Stif 2012-2015.	
Modalités de rémunération à la fin des droits d'exploitation	NA	L'article 14 du décret n° 2011-320 prévoit le rachat des biens à la valeur nette comptable, nette de toute subvention.	L'accord entre la RATP et le Stif prévoit soit une reprise des biens à une valeur nulle pour les biens transférés à la RATP au 1 ^{er} janvier 2010, soit une reprise à la valeur nette comptable nette de subventions pour les autres biens.	NA
Biens éligibles à IFRIC 12 « Contrats de concessions de services »	Non	Oui*	Oui*	Non

* Les biens éligibles à IFRIC 12 ne sont pas comptabilisés en immobilisations corporelles, mais en actifs financiers en concession ou en immobilisations incorporelles (Note 3.10).

2. Opérations sur le périmètre

La liste des sociétés intégrées au périmètre de consolidation figure à la Note 3.24 de la présente annexe.

2.1 Prise de contrôle exclusif de l'OpenTour Paris

En juin 2015, RATP Dev a pris le contrôle exclusif de l'activité Open Tour de Paris en acquérant respectivement 49% des titres de la Société des Lignes Touristiques (SLT) et 51% de la Société d'Exploitation des Lignes Touristiques (SELT). À l'issue de cette acquisition, le groupe RATP détient l'intégralité du capital de ces entités. Celles-ci, qui étaient précédemment mises en équivalence, sont intégrées globalement à l'issue de l'opération.

Selon la norme IFRS3R, la prise de contrôle s'analyse en deux opérations :

- 1 La cession de la participation antérieurement détenue avant la prise de contrôle.
- 2 L'acquisition de la totalité des titres SLT et SELT après la prise de contrôle.

La mise à la juste valeur de la quote-part antérieurement détenue dans SLT et SELT a entraîné la constatation d'un gain de 52,4 M€ en résultat. Ce gain est constaté sur la ligne « Effets des opérations sur le périmètre » de l'état du résultat global.

Le Goodwill déterminé à la date de prise de contrôle est la différence entre d'une part la somme du prix d'acquisition transféré et de la juste valeur de la participation antérieurement détenue, et d'autre part la juste valeur des actifs et passifs identifiables des entités acquises. Le Goodwill provisoire ainsi déterminé s'élève à 111,9 M€. Le Groupe dispose d'un délai de 12 mois à compter de la date de prise de contrôle pour affecter le prix d'acquisition.

3. Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat

3.1 Produits des activités ordinaires

	30/06/2015	30/06/2014
Produits du transport	2 345 881	2 233 277
Produits des activités annexes	76 225	71 164
Recettes hors transport	323 679	291 763
Revenus des actifs financiers en concession	78 047	78 210
Chiffre d'affaires	2 823 833	2 674 413
Opérations de ventes de biens mis en concession	145 575	189 926
Autres	44 236	31 121
Autres produits des activités ordinaires	189 811	221 047
Produits des activités ordinaires	3 013 644	2 895 460

3.2 Charges de personnel

	30/06/2015	30/06/2014
Rémunérations	-1 124 119	-1 054 987
Charges sociales	-456 444	-433 083
Autres avantages à long terme	11 842	75
Avantages postérieurs à l'emploi	-29 432	-20 833
Participation des salariés	-24 750	-24 307
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	2 368	1 831
Total charges de personnel	-1 620 535	-1 531 304

3.3 Autres charges d'exploitation

	30/06/2015	30/06/2014
Pertes sur créances clients	-1 559	-1 306
Résultat des régimes spéciaux	-11 518	-5 180
Charges diverses de gestion courante	-26 123	-26 263
Total autres charges d'exploitation	-39 200	-32 749

3.4 Autres produits et charges

	30/06/2015	30/06/2014
Résultat de cessions d'actifs	27 564	-2 233
Effets des opérations sur le périmètre	52 371	3 451
Autres produits et charges opérationnels	-370	10 652

Résultat de cession d'actifs

Le poste comprend essentiellement le résultat d'une opération d'apport partiel d'actifs par laquelle la RATP a transféré à la société HLM Logis Transport des actifs immobiliers afin de soutenir les efforts de développement de logements engagés par cette entité. Cette opération est intervenue au cours du mois de mai 2015 et les biens transférés ont été apportés pour leur valeur réelle, ce qui a conduit la RATP à constater un résultat de cession de 30,8 M€. En contrepartie de cet apport, la RATP a reçu des titres LOGIS TRANSPORT classés en actifs disponibles à la vente pour 33,1 M€.

Effets des opérations sur le périmètre

La ligne « Effets des opérations sur le périmètre » comprend le gain de 52 371 K€ relatif à la réévaluation à la juste valeur des participations antérieurement détenues dans les entités SLT et SELT dans le cadre de l'opération de prise de contrôle exclusif décrite en Note 2.1.

3.5 Charges et produits financiers

Coût de l'endettement	30/06/2015	30/06/2014
Charges d'intérêts des opérations de financement	-100 133	-103 476
Variation de coût amorti	-2 479	-245
Résultat de change sur emprunts	173 059	12 143
Part inefficace <i>Fair Value Hedge</i>	1 387	1 237
Reprise en résultat des opérations de couverture de flux de trésorerie	-1 753	-838
Intérêts des dérivés de couverture et de <i>trading</i>	1 303	-3 133
Résultat des opérations non qualifiées de couverture	-1 154	0
Résultat net de change sur dérivés	-173 059	-12 143
Total coût de l'endettement brut	-102 829	-106 455

Autres charges et produits financiers	30/06/2015	30/06/2014
Revenus des participations	418	325
Produits sur trésorerie et équivalents de trésorerie	3 872	4 729
Résultat du <i>leasehold</i>	972	935
Résultat de change lié aux éléments opérationnels	2 831	224
Autres charges et produits financiers	-663	-1 590
Total produits financiers	81 653	6 213
Total charges financières	-177 052	-108 045
Résultat financier	-95 399	-101 832

3.6 Goodwill

	30/06/2015	30/06/2014
À l'ouverture de la période	254 520	171 576
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	111 903	75 035
Ajustement de <i>Goodwill</i> effectué dans le délai d'affectation	146	0
Différences de change	15 973	7 909
À la clôture de la période	382 542	254 520

L'augmentation du poste résulte essentiellement du *Goodwill* constaté lors de la prise de contrôle exclusif de SLT et SELT pour 111,9 M€ (cf Note 2.1).

3.7 Immobilisations incorporelles

	31/12/2014	Acquisitions	Mises au rebut, cessions	Reclassements	Variation de périmètre, écarts de conversion	Impact actif mis en concession	30/06/2015
Valeurs brutes							
Droit au bail	5 588	0	0	0	244	0	5 832
Frais de recherche et développement	42	0	0	325	0	-325	42
Concessions, brevets et droits similaires	448 125	238	-1 643	14 371	4	0	461 094
Immobilisations incorporelles en concession	412 649	0	0	0	0	33 834	446 483
Autres immobilisations incorporelles	112 327	33 221	0	-15 331	4 628	0	134 845
Immobilisations incorporelles en cours	1 148	229	0	125	-10	0	1 492
Fonds commercial	2 508	0	0	-47	38	0	2 499
Total valeurs brutes	982 386	33 687	-1 643	-557	4 905	33 509	1 052 288

	31/12/2014	Dotations aux amortissements	Mises au rebut, cessions, reprise	Reclassements	Variation de périmètre, écarts de conversion	Impact actif mis en concession	30/06/2015
Amortissements et dépréciations							
Droit au bail	-1 747	-38	0	0	-27	0	-1 813
Frais de recherche et développement	-35	-3 644	0	0	0	3 640	-39
Concessions, brevets et droits similaires	-346 964	-16 275	1 109	22	-2	139	-361 972
Immobilisations incorporelles en concession	-9 517	0	0	0	0	-1 647	-11 164
Autres immobilisations incorporelles	-16 999	-2 267	0	-22	-1 789	0	-21 078
Immobilisations incorporelles en cours	-987	0	0	0	0	0	-987
Fonds commercial	-813	-14	0	0	-27	0	-854
Total amortissements et dépréciations	-377 063	-22 239	1 109	0	-1 845	2 132	-397 906
Valeurs nettes	605 323	11 448	-534	-557	3 060	35 641	654 382

3.8 Immobilisations corporelles

	31/12/2014	Acquisitions	Mises au rebut, cessions	Reclassements	Variation de périmètre, écarts de conversion	Impact actif mis en concession	30/06/2015
Valeurs brutes							
Terrains	532 349	0	-7 597	718	925	0	526 394
Immeubles de placement	1 077	0	0	0	0	0	1 077
Constructions	8 359 024	388	-15 521	205 038	5 840	-5 855	8 548 915
Installations techniques, matériels, outillage industriel	4 553 725	2 407	-12 306	126 945	4 457	-17 789	4 657 439
Matériels de transport	1 315 062	14 560	-91 049	358 275	12 762	-92 436	1 517 175
Autres immobilisations corporelles	262 034	1 115	-2 428	4 920	5 763	-313	271 091
Immobilisations corporelles en cours	2 141 427	749 569	-41	-695 423	141	16 515	2 212 187
Subventions d'investissement	-7 230 856	-340 930	5 146	0	-90	-1 134	-7 567 864
Total valeurs brutes	9 933 842	427 108	-123 796	472	29 798	-101 012	10 166 413

	31/12/2014	Dotations aux amortissements	Mises au rebut, cessions, reprise	Reclassements	Variation de périmètre, écarts de conversion	Impact actif mis en concession	30/06/2015
Amortissements et dépréciations							
Terrains	-34	-1 638	1 779	0	0	296	403
Immeubles de placement	-817	0	0	0	0	0	-817
Constructions	-3 214 548	-108 196	7 323	-2	-2 180	11 623	-3 305 979
Installations techniques, matériels, outillage industriel	-3 150 271	-109 567	9 573	-42	-3 579	14 225	-3 239 662
Matériels de transport	-412 896	-154 985	88 287	116	-7 685	38 283	-448 880
Autres immobilisations corporelles	-203 147	-9 750	1 712	16	-3 115	343	-213 941
Immobilisations en cours	0	-53	0	0	0	0	-53
Subventions d'investissement	2 371 865	-175	83 521	0	3	1 844	2 457 058
Total amortissements et dépréciations	-4 609 848	-384 365	192 195	88	-16 556	66 614	-4 751 871
Valeurs nettes	5 323 994	42 744	68 399	560	13 242	-34 398	5 414 541

Le montant des immobilisations en cours se compose principalement des projets liés au nouveau matériel roulant ferroviaire et au renouvellement des trains, aux prolongements de lignes de métro et tramway.

3.9 Dépréciation d'actifs

Les actifs à tester sont regroupés en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs comprenant l'actif à évaluer dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Les UGT définies au niveau de l'Epic RATP à l'issue de la séparation comptable des activités à compter de l'exercice 2012 correspondent aux activités de gestionnaire d'infrastructure (GI) et d'opérateur de Transport (OT).

Les autres UGT sont définies en fonction de l'activité et de la zone géographique: France/Suisse, Italie, USA, Royaume-Uni.

Un test de dépréciation est effectué:

- chaque année pour toutes les UGT comprenant des goodwill ou des actifs incorporels à durée de vie indéfinie,
- dès lors qu'il apparaît un indice de perte de valeur.

Pour ces tests, la valeur comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur recouvrable, qui est le montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Lorsqu'il apparaît une perte de valeur, celle-ci est comptabilisée en résultat opérationnel. Les pertes de valeur sur Goodwill sont irréversibles.

La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'UGT en tenant compte le cas échéant de la valeur résiduelle, actualisée selon un taux approprié à la nature de l'activité.

Les comptes de la RATP au 30 juin 2015 ont été arrêtés sur la base des éléments contractuels de la dernière année du contrat Stif 2012-2015. Le nouveau contrat Stif 2016-2020 est en cours de négociation et devrait être finalisé au cours du 2nd semestre 2015.

À l'issue de cette nouvelle contractualisation, le plan d'entreprise sera mis à jour et permettra de déterminer les flux de trésorerie actualisés en fonction des éléments du nouveau contrat pour les UGT OT et GI de l'Epic RATP. Ces flux de trésorerie actualisés seront dans le cadre de tests de dépréciation comparés à la valeur nette des actifs afin de déterminer, le cas échéant, les dépréciations à comptabiliser.

3.10 Contrats de concession

Les contrats de concession entrent dans le champ d'application d'IFRIC 12 sur les accords de concession de services dès lors que l'infrastructure est contrôlée par le concédant. Le contrôle de l'infrastructure par le concédant est assuré quand les deux conditions suivantes sont remplies:

- Le concédant contrôle ou régule les services devant être fournis grâce à « l'infrastructure » objet de la concession et détermine à qui et à quel prix ce service doit être rendu ;
- Le concédant contrôle l'infrastructure, c'est-à-dire qu'il détient le droit de reprendre l'infrastructure en fin de contrat.

Le groupe RATP considère que les contrats d'exploitation de lignes de l'Epic RATP, dont le contrat quadriennal conclu avec le Stif en 2012, et certains contrats des filiales Transport de RATP Dev entrent dans le champ d'application de l'interprétation IFRIC 12. À ce titre, les biens mis en concession ne peuvent être inscrits au bilan du groupe en tant qu'immobilisations corporelles, mais sont constatés soit en actifs financiers en concession, soit en immobilisations incorporelles, soit les deux.

Dans le cadre du contrat Stif 2012-2015, les contributions versées par le Stif à la RATP sont constituées notamment d'une contribution C2 dédiée au financement des investissements et correspondant à la rémunération des capitaux engagés, dont la couverture des frais financiers et des charges nettes d'amortissements. La part de cette contribution qui couvre

le périmètre des biens de retour et des biens de reprise vient notamment diminuer le montant de la créance financière que représente la valeur comptable de ces biens.

Concernant le traitement comptable des biens de retour, le modèle de l'actif financier est appliqué dans la mesure où la RATP bénéficie de la part du Stif d'un droit inconditionnel à recevoir de la trésorerie jusqu'à la fin de la période de concession indépendamment de la fréquentation des usagers. Le recouvrement de la créance financière est assuré via le remboursement des dotations aux amortissements et de la valeur nette comptable à la date de fin de droits d'exploitation, tels que ces amortissements et cette valeur nette comptable sont suivis dans les comptes annuels.

En ce qui concerne les biens de reprise, la créance comptabilisée en actif financier correspond au remboursement des dotations aux amortissements telles que constatées dans les comptes annuels jusqu'au 31 décembre 2015, soit le terme du contrat actuellement en vigueur avec le Stif durant lequel la RATP bénéficie de la part du Stif d'un droit inconditionnel à recevoir de la trésorerie. La quote-part de valeur nette comptable résiduelle des biens de reprise non constatée en créance en application d'IFRIC 12 est comptabilisée en actifs incorporels.

Les actifs financiers en concession correspondent donc à la valeur comptable nette de subventions des biens de retour à la date d'arrêté des comptes sociaux semestriels, et au remboursement des dotations aux amortissements des biens de reprise jusqu'au terme du contrat Stif en vigueur. La part à moins d'un an de cette créance est comptabilisée en « actifs financiers en concession courants », la part supérieure à un an est comptabilisée en « actifs financiers en concession non courants ».

En application d'IAS 39, les créances relatives aux actifs financiers en concession sont évaluées au coût amorti, et sont dépréciées si la valeur comptable est supérieure à la valeur actuelle des flux futurs de trésorerie actualisés.

Le chiffre d'affaires associé à ce modèle financier inclut la rémunération de l'actif financier.

Conformément à IAS 18 « produits des activités ordinaires », les acquisitions de biens de retour sont traitées comme des opérations d'achats d'une part et d'autre part de ventes au concédant sur la période et comptabilisées en produits des activités ordinaires et en achats consommés.

Au niveau des filiales, la créance comptabilisée en actif financier correspond au remboursement des dotations aux amortissements telles que constatées dans les comptes sociaux semestriels jusqu'au terme des contrats en vigueur. Durant cette période, le groupe RATP bénéficie de la part de l'autorité organisatrice d'un droit inconditionnel à recevoir de la trésorerie. Au terme du contrat, l'autorité organisatrice bénéficie d'une option de reprise des biens en concession. Par conséquent, la valeur nette comptable résiduelle des biens au terme des contrats en vigueur est comptabilisée en actifs incorporels.

La valeur des actifs financiers en concession au 30 juin 2015 est la suivante:

	30/06/2015	31/12/2014
Montant brut	3 775 231	3 771 769
Perte de valeur	0	0
Actifs fin. en concession - non courants	3 775 231	3 771 769
Montant brut	265 595	269 159
Perte de valeur	0	0
Actifs fin. en concession - courants	265 595	269 159

3.11 Titres mis en équivalence et autres actifs financiers

3.11.1 Titres mis en équivalence

Sociétés du Groupe	30/06/2015				31/12/2014			
	% de contrôle	Titres mis en équivalence	Dont quote-part du résultat net	Dont quote-part des autres éléments du résultat global	% de contrôle	Titres mis en équivalence	Dont quote-part du résultat net	Dont quote-part des autres éléments du résultat global
Groupe Systra	41,92	104 646	810	1 186	41,92	105 593	5 459	813
Autres entreprises associées		7 031	-362	0		6 940	84	0
Coentreprises		23 123	210	3 212		29 885	5 467	3 076
Total		134 800	658	4 398	Total	142 418	11 010	3 889

3.11.2 Autres actifs financiers

	30/06/2015	31/12/2014
Dépôts <i>lease</i> (part à plus d'un an)	414 886	346 738
Dépôts en juste valeur	155 217	174 577
Prêts CIL	39 256	38 314
Prêts et autres créances	19 314	19 205
Provisions sur autres actifs financiers	-179	-192
Autres actifs financiers non courants	628 494	578 642

	30/06/2015	31/12/2014
Dividendes à recevoir	2 947	0
Prêts CIL	7 870	7 547
Dépôts <i>lease</i> (part à moins d'un an)	131 582	184 937
Autres prêts, dépôts et cautionnements	312	463
Cash collatéral liés aux opérations de <i>lease</i>	462 473	503 722
Autres actifs financiers courants	605 184	696 669

Les dépôts *lease* concernent des contrats terminés et sont adossés aux emprunts liés aux terminaisons de *lease* (swaps de flux) figurant en dettes financières (Note 3.17). Le cash collatéral correspond à des sommes versées en garantie de ces emprunts.

3.12 Clients et autres débiteurs

	30/06/2015	31/12/2014
Créances clients	277 944	210 447
Perte de valeur des créances clients	-8 560	-9 821
Créances clients	269 384	200 626
Paievements d'avances	48 325	46 424
Charges constatées d'avance	66 735	52 460
Créances sur l'État et autres collectivités	216 620	172 341
Subventions d'investissement à recevoir	224 899	188 929
Créances diverses	152 270	115 868
Dépréciations	-5 424	-5 845
Autres débiteurs	703 424	570 177
Total clients et autres débiteurs	972 808	770 803

L'intégralité des créances nettes «clients et autres débiteurs» a une échéance à moins d'un an.

3.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	30/06/2015	31/12/2014
Valeurs mobilières de placement	856 743	872 352
Disponibilités	342 676	445 156
Total	1 199 419	1 317 508

Le total de la trésorerie indiqué dans le tableau des flux de trésorerie s'analyse comme suit :

	30/06/2015	31/12/2014
Trésorerie et équivalents de trésorerie (bilan)	1 199 419	1 317 508
Concours bancaires courants	-43 483	-87 609
Trésorerie de clôture du TFT	1 155 938	1 229 899

3.14 Provisions pour avantages au personnel

Les provisions pour avantages au personnel comprennent les avantages postérieurs à l'emploi et les autres avantages à long terme.

	30/06/2015	31/12/2014
Provision pour indemnités départ à la retraite	308 031	329 070
Provision pour allocation décès des retraités	37 749	44 598
Provision pour indemnités décès des actifs	14 569	15 386
Provision pour cessation anticipée d'activité	2 515	2 838
Provision pour bonification du taux de plan épargne entreprise (PEE) des retraités et futurs retraités	0	5 412
Provision pour rentes maladies professionnelles et accidents du travail des retraités	244 407	277 099
Provision pour pensions (filiales étrangères)	25 354	23 136
Total avantages postérieurs à l'emploi	632 625	697 539
Provision pour cessation progressive d'activité	1 464	2 211
Provision pour médaille du travail	22 658	23 465
Provision pour maladie longue durée	5 599	5 599
Provision pour chômage	7 366	7 366
Provision pour rentes maladies professionnelles et accidents du travail des actifs	21 968	22 616
Total avantages à long terme	59 056	61 257
Total	691 681	758 796

Les avantages sont évalués au 30 juin 2015 avec un taux d'actualisation de 2,25% contre 1,5% au 31 décembre 2014.

Une baisse (respectivement une hausse) du taux d'actualisation de 25 points de base aurait un impact à la hausse (respectivement à la baisse) sur les avantages postérieurs à l'emploi de 31 M€ en contrepartie d'une diminution (respectivement d'une augmentation) des réserves du même montant.

3.15 Autres provisions

	31/12/2014	Dotation	Provision utilisée	Provision non utilisée	Reclassement, variations de périmètre et taux de change	30/06/2015
Provisions non courantes	151 505	12 098	-9 175	-7 999	632	147 061
Démantèlement (a)	69 293			0	-535	68 758
Litiges (b)	19 284	3 206	-353	-3 219	0	18 918
Autres charges	28 880	497	-4 423	0	1 607	26 562
Autres risques (c)	34 048	8 395	-4 399	-4 780	-440	32 824
Provisions courantes	62 678	12 683	-5 245	-8 113	845	62 848
Démantèlement (a)	4 047		-1 524	0	1 524	4 047
Litiges (b)	16 809	3 551	-593	-672	547	19 643
Autres charges	9 047	1 046	-383	-3 800	-1 265	4 645
Autres risques (c)	32 775	8 085	-2 745	-3 641	39	34 513
Total des Provisions	214 183	24 780	-14 420	-16 111	1 477	209 909

	30/06/2015	30/06/2014
Dotations et reprises aux provisions	8 148	-2 649

3.16 Instruments financiers dérivés

	30/06/2015					
	Actif non courant	Actif courant	Total actif	Passif non courant	Passif courant	Total passif
Cash Flow Hedge	340 480	164 516	504 996	12 653	26 135	38 789
Fair Value Hedge	0	33	33	33 571	8 663	42 234
Non Hedge	0	399	399	0	15 908	15 908
Total	340 480	164 948	505 428	46 224	50 706	96 931

	31/12/2014					
	Actif non courant	Actif courant	Total actif	Passif non courant	Passif courant	Total passif
Cash Flow Hedge	275 697	12 778	288 475	14 713	17 667	32 380
Fair Value Hedge	0	15 658	15 658	26 476	6 803	33 279
Non Hedge	0	0	0	0	0	0
Total	275 697	28 436	304 133	41 189	24 470	65 659

3.17 Dettes financières

3.17.1 Détail des dettes financières

	30/06/2015	31/12/2014
Emprunts obligataires	4 212 513	4 260 127
Emprunts auprès de la région Île-de-France	217 674	215 362
Emprunts liés aux terminaisons de <i>lease</i>	414 886	346 738
Emprunts auprès des établissements de crédit	150 005	145 831
Emprunts liés aux contrats de location-financement	22 112	30 606
Dépôts et cautionnements (reçus)	4	3
Autres emprunts et dettes	4 099	7 146
Total dettes financières - non courant	5 021 294	5 005 813
Emprunts obligataires	412 948	391 872
Emprunts auprès de la région Île-de-France	22 158	21 874
Emprunts Plan Épargne Entreprise	534 307	565 716
Emprunts liés aux terminaisons de <i>lease</i>	131 585	184 940
Emprunts auprès des établissements de crédit	45 377	42 517
Emprunts liés aux contrats de location-financement	3 908	5 447
Dépôts et cautionnements (reçus)	301 449	209 331
Billets de trésorerie	1 561 461	1 339 410
Autres emprunts et dettes	28	137
Concours bancaires	43 483	87 609
Intérêts courus non échus (ICNE)	88 119	75 657
Total dettes financières - courant	3 144 822	2 924 510
Total	8 166 115	7 930 323

3.17.2 Calcul de l'endettement net

Le Groupe définit communément sa dette comme le total des encours de dettes financières sous déduction d'une part des intérêts courus non échus, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des actifs financiers relatifs aux opérations de lease (dépôts et cautionnements et cash collatéral) et de la juste valeur des opérations de couverture de change de la dette des emprunts obligataires.

La dette relative aux contrats de crédit-bail finançant les tramways T3, T5, T7 et T8 est compensée dans le calcul de l'endettement net avec la créance d'un montant équivalent envers le Stif et n'apparaît donc pas dans le détail ci-dessous.

	30/06/2015	31/12/2014
Dettes financières	8 166 115	7 930 323
Instruments dérivés de couverture de CFH	-475 030	-275 579
Instruments dérivés de couverture de FVH	42 199	10 831
Intérêts courus non échus	-88 119	-75 657
Avance Prêts CIL	-46 094	-46 094
Dépôts et cautionnements (1)	-546 471	-531 678
Autres actifs financiers liés au opérations de <i>lease</i>	-155 217	-174 577
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-1 199 419	-1 317 508
Autres (2)	-457 471	-500 153
Endettement net Groupe	5 240 494	5 019 908

(1) Ces dépôts ont des termes parfaitement symétriques aux emprunts liés aux terminaisons de *lease*, ils viennent en déduction du calcul de l'endettement net.

(2) Dont sommes versées en garantie des *swaps* de flux (dépôt en collatéral) pour 462 M€ au 30 juin 2015.

3.18 Fournisseurs et autres créditeurs

	30/06/2015	31/12/2014
Dettes fournisseurs	280 734	298 883
Dettes sur immobilisations	270 420	420 911
Dettes fiscales et sociales	785 438	697 394
Dettes diverses d'exploitation	23 943	16 552
Produits constatés d'avance	94 382	75 509
Autres dettes diverses	559 038	575 700
Total	2 013 955	2 084 949

L'intégralité des dettes fournisseurs a une échéance à moins d'un an.

3.19 Évaluation à la juste valeur des instruments financiers

3.19.1 Classification hiérarchique de la juste valeur des instruments financiers

30/06/2015	Valeur Comptable au bilan	Niveau hiérarchique de juste valeur			
		Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Évaluation des actifs à la juste valeur :					
Actifs financiers disponibles à la vente	41 119	41 119	0	0	41 119
Instruments financiers dérivés	505 428	505 428	0	505 428	0
Actifs financiers en concession	4 040 826	4 040 826	0	4 040 826	0
Autres actifs financiers	1 233 677	1 167 931	462 473	705 458	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 199 419	1 199 419	778 461	420 958	0
Actifs détenus en vue de la vente	0	0			
Évaluation des passifs à la juste valeur :					
Dettes financières	8 166 115	8 605 907	4 966 454	3 639 453	0
Instruments financiers dérivés	96 931	96 931	0	96 931	0

31/12/2014	Valeur Comptable au bilan	Niveau hiérarchique de juste valeur			
		Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Évaluation des actifs à la juste valeur :					
Actifs financiers disponibles à la vente	7 947	7 947	0	0	7 947
Instruments financiers dérivés	304 133	304 133	0	304 133	0
Actifs financiers en concession	4 040 928	4 040 928	0	4 040 928	0
Autres actifs financiers	1 275 312	1 291 467	503 722	787 745	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 317 508	1 317 508	945 717	371 791	0
Actifs détenus en vue de la vente	0	0			
Évaluation des passifs à la juste valeur :					
Dettes financières	7 930 323	8 562 393	5 251 148	3 311 245	0
Instruments financiers dérivés	65 659	65 659	0	65 659	0

3.19.2 Transferts de niveaux hiérarchiques de juste valeur

Au cours du semestre, il n'y a pas eu de transferts de juste valeur effectués entre le niveau 1 et le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs, ni de transferts vers ou depuis le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs. L'évolution au cours du semestre du poste «actifs financiers disponibles à la vente» n'est pas impactée par des variations de juste valeur.

3.20 Garanties

De 1997 à 2002, la RATP a réalisé des opérations de leasehold. Ces opérations d'ingénierie financière consistent, pour la RATP, à concéder un droit de jouissance de biens dans des conditions et selon des modalités qui permettent à des investisseurs étrangers américains de considérer qu'ils jouissent de la propriété économique des biens, ce qui les autorise à les amortir et, par conséquent, à en retirer un gain financier important grâce à un mécanisme de différé d'imposition. Le gain financier obtenu par l'investisseur étranger est partagé avec la RATP.

Une opération de leasehold est composée d'une location principale consentie par la RATP et d'une sous-location destinée à lui faire conserver néanmoins la jouissance du bien. La RATP dispose d'une option appelée early buy out ("EBO") en sa faveur, au terme d'une période plus courte que la durée totale de l'opération, lui permettant d'interrompre le montage en rachetant la part restante du contrat de location. Economiquement et comptablement, il n'y a pas de cession, la RATP conservant les risques et avantages inhérents à la propriété des équipements.

Les différents contrats qui composent chaque opération sont analysés comme constituant une opération unique au regard de l'interprétation SIC 27, et sont comptabilisés comme tels. Les actifs et passifs liés à ces contrats, générateurs de flux qui se compensent exactement ont fait l'objet d'une compensation au bilan et au compte de résultat, laissant apparaître en lecture directe un solde, qui correspond au profit global de chaque opération, la Net Present Value ("NPV"). Ce profit est encaissé au moment de la signature des contrats et comptabilisé en produits à étaler, puis constaté linéairement en résultat financier sur la durée du contrat. Le montant brut des actifs comptabilisés est de 667 M€ et des passifs de 674.4 M€. Ces montants sont compensés à hauteur de 667 M€, de sorte que le solde net qui en résulte est de 7,4 M€.

Les risques supportés par la RATP se limitent à ceux liés à la propriété du matériel, à la législation française, et aux risques de contrepartie sur les dépôts. La gestion du risque de contrepartie se fait :

- soit par des accords de defeasance, qui assurent le droit de compensation entre les dépôts et les dettes correspondantes. Le montant des dépôts correspondants est de 157,5 M€ au 30 juin 2015.
- soit par des contrats de collatéralisation qui imposent en cas de dégradation du rating en dessous d'un certain seuil la substitution des dépôts par des bons du trésor américain. Le solde des dépôts correspondant est de 39,3 M€ au 30 juin 2015.
- soit directement auprès du Trésor américain. Le solde de ces dépôts est de 125 M€ au 30 juin 2015.

3.21 Engagements hors bilan

En matière d'investissements en immobilisations, les commandes d'investissements contractées au 30 juin 2015 mais non enregistrées dans les comptes s'élèvent à 4 991 M€ en valeur brute hors quote-part subventionnée contre 4 389 M€ au 31 décembre 2014.

3.22 Transactions avec des parties liées

La RATP, en tant qu'établissement public à caractère industriel et commercial, est intégralement détenue par l'État français. Par conséquent, elle est liée, au sens d'IAS 24 avec la totalité des entreprises contrôlées par l'État français. Malgré l'exemption d'obligation de présenter des informations sur les transactions avec des entités publiques, le groupe présente des informations sur les principales transactions non courantes conclues avec l'État et les collectivités publiques.

Transactions avec l'État et les collectivités publiques:

	30/06/2015	30/06/2014
Ressources du contrat Stif	1 054 085	1 066 346
Ressources des communes pour le maintien de dessertes déficitaires	9 458	9 542
Subventions d'investissements appelées sur l'exercice (État, Stif, RIF, Autres)	342 013	250 204
Emprunts Région Île-de-France souscrits sur l'exercice	1 053	6 157
Créances sur l'État et les collectivités	312 880	229 560
Créances sur le Stif	105 440	78 500
Dettes envers l'État et les collectivités	87 670	78 160
Dettes envers le Stif	9 560	9 360
Dettes financières envers la Région Île-de-France	268 711	286 855

Les autres transactions avec des parties liées (dont celles réalisées avec les entreprises du secteur public) sont des transactions courantes réalisées à des conditions normales de marché.

3.23 Informations sectorielles

L'information sectorielle est présentée conformément à la norme IFRS 8 «secteurs opérationnels». Les méthodes comptables appliquées dans chaque secteur sont celles retenues pour l'établissement des comptes consolidés.

L'activité du groupe RATP est organisée en deux secteurs:

- Le secteur «Gestionnaire d'infrastructure» (GI): cette activité correspond à la mission de gestionnaire d'infrastructure de réseaux affectée au transport public urbain de voyageurs fixée par la loi N°2009-1503 du 8 décembre 2009 ;
- Le secteur «Transport» (OT): cette activité correspond aux activités d'exploitation de services de transport de voyageurs du Groupe y compris en Ile de France, en France et à l'étranger. Les fonctions support de la maison mère sont intégrées dans le périmètre de cette activité, y compris pour le support apporté au Gestionnaire d'infrastructures qui fait, par conséquent, l'objet de conventions de cessions internes.

Ces deux secteurs d'activité correspondent aux secteurs revus régulièrement par le principal directeur opérationnel afin de permettre l'allocation des ressources entre les différents secteurs et d'évaluer la performance en cohérence avec le suivi du contrat Stif.

Pour l'établissement des informations sectorielles, le principe directeur est celui de l'affectation directe des différents postes ou flux. Lorsque cela n'est pas possible, au motif que ces postes ou flux seraient gérés par l'une ou l'autre des deux activités et à ce titre lui seraient comptablement imputés à l'origine, des conventions de cessions internes entre les deux établissements ont été mises en place conformément à l'usage refacturable à l'autre activité. De telles conventions cadrent notamment le périmètre de la cession, les principes de sa valorisation et de sa facturation.

Au niveau du bilan, les actifs immobilisés corporels et incorporels sont imputés directement conformément aux périmètres définis pour chacune des deux activités. Les subventions d'investissements ont suivi l'affectation de l'actif auquel elles sont rattachées.

Informations par secteurs opérationnels relatives au compte de résultat

au 30 juin 2015

	Gestionnaire d'infrastructures	Transport	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires externe	3 020	2 820 813	-	2 823 833
Chiffre d'affaires inter-secteur	396 288	109 015	-505 303	-
Chiffre d'affaires	399 309	2 929 828	-505 303	2 823 833
EBITDA	228 196	250 527	-	478 723
Résultat d'exploitation	114 684	281 806	-	396 490
Dotations aux amortissements	-113 732	-56 872	-	-170 604

au 30 juin 2014

	Gestionnaire d'infrastructures	Transport	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires externe	1 089	2 673 324	-	2 674 413
Chiffre d'affaires inter-secteur	393 764	99 250	-493 014	-
Chiffre d'affaires	394 853	2 772 574	-493 014	2 674 413
EBITDA	219 897	247 288	-	462 961
Résultat d'exploitation	109 156	195 074	-	307 242
Dotations aux amortissements	-117 620	-50 333	-	-167 953

Informations par secteurs opérationnels relatives au bilan

Les principaux indicateurs sectoriels relatifs au bilan présentés par le groupe RATP sont les suivants :

au 30 juin 2015

	Gestionnaire d'infrastructures	Transport	Total
Bilan			
Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	4 240 200	1 828 723	6 068 923
Subventions d'investissement	2 293 527	2 817 279	5 110 806
Investissements corporels et incorporels	133 327	377 264	510 591
Acquisition de biens mis en concession		295 946	295 946
Total actif	4 333 430	10 476 638	14 810 068

au 31 décembre 2014

	Gestionnaire d'infrastructures	Transport	Total
Bilan			
Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	4 189 506	1 739 811	5 929 317
Subventions d'investissement	2 294 895	2 564 096	4 858 991
Investissements corporels et incorporels	261 002	511 120	772 122
Acquisition de biens mis en concession		882 441	882 441
Total actif	4 450 211	9 809 533	14 259 744

3.24 Sociétés du Groupe

Pôle Transport	Pays	% contrôle	% intérêt	Méthode	Commentaires
AlpBus Fournier	France	100,00	100,00	IG	
Autoline Toscane	Italie	100,00	100,00	IG	
Bath Bus Company	Angleterre	100,00	100,00	IG	
Bombela Operating Company	Afrique du Sud	51,00	51,00	IG	
Bournemouth Transport	Angleterre	90,00	90,00	IG	
Cars Dunois	France	100,00	100,00	IG	
Cars Perrier	France	100,00	100,00	IG	
Cars Saint martin	France	88,75	88,75	IG	
Casa Tram	Maroc	60,00	60,00	IG	
Céobus	France	100,00	100,00	IG	
Champagne Mobilités	France	100,00	100,00	IG	
Cité Bleue	France	50,00	50,00	MEE	Coentreprise
CTLB	France	100,00	100,00	IG	
CTVH	France	100,00	100,00	IG	
CTB	France	100,00	100,00	IG	
CTCM	France	100,00	100,00	IG	
CTVMI	France	100,00	100,00	IG	
CTY	France	100,00	100,00	IG	
Dunois Voyages	France	100,00	100,00	IG	
El Djazair	Algérie	100,00	100,00	IG	
EM Services	France	90,00	90,00	IG	
EMS Rennes	France	90,00	90,00	IG	
FlexCité	France	85,60	85,60	IG	
FlexCité 77	France	85,60	85,60	IG	
FlexCité 91	France	85,60	85,60	IG	
FlexCité 92	France	85,60	85,60	IG	
FlexCité 93	France	85,60	85,60	IG	
FlexCité 94	France	97,00	97,00	IG	
FlexCité 95	France	85,60	85,60	IG	
FlexCité 95 TSE	France	85,60	85,60	IG	
FlexCité TAD	France	100,00	100,00	IG	
Fullington Auto Bus Company	États Unis	75,50	75,50	IG	
Gembus	France	100,00	100,00	IG	
Gest Spa	Italie	100,00	100,00	IG	
H R Richmond Ltd	Angleterre	100,00	100,00	IG	
HelvéCIE SA	Suisse	100,00	100,00	IG	
Hong Kong Tramway	Hong Kong	50,50	50,50	IG	
Hong Kong Tramway Engineering	Hong Kong	50,00	50,00	MEE	
Ixxi	France	100,00	100,00	IG	
Jacquemard et Cie	France	100,00	100,00	IG	
La Ferroviaria Italiana (LFI)	Italie	11,71	11,71	MEE	
Latium Cilia	Italie	51,00	51,00	IG	
London United Busways	Angleterre	100,00	100,00	IG	
London Sovereign	Angleterre	100,00	100,00	IG	
Matem	France	51,00	51,00	IG	
Mc Donald Transit Associates	États Unis	55,49	55,49	IG	
Metrolab	France	50,00	50,00	Autre	Activité conjointe. Intégrée en quote-part ligne à ligne
MétroLink	Angleterre	100,00	100,00	IG	
Mobicité	France	100,00	100,00	IG	
Moulins Mobilité	France	100,00	100,00	IG	
Mumbay	Inde	31,50	31,50	MEE	
Nanjing Anqing	Chine	16,27	16,27	MEE	
Nanjing Huabei	Chine	11,47	11,47	MEE	
Nanjing Huainan	Chine	18,32	18,32	MEE	

Pôle Transport (suite)	Pays	% contrôle	% intérêt	Méthode	Commentaires
Nanjing JV	Chine	22,05	22,05	MEE	
Odulys	France	35,00	35,00	MEE	
Orlyval Service (OVS)	France	99,00	99,00	IG	
Public Transportation Company	Arabie Saoudite	20,00	20,00	MEE	Entité créée sur la période
RATP Dév France Investissement	France	100,00	100,00	IG	
RATP Dév France Services	France	100,00	100,00	IG	
RATP Dev Genova	Italie	100,00	100,00	IG	
RATP Dev Italia	Italie	100,00	100,00	IG	
RATP Dev Manille	Philippines	99,99	99,99	IG	
RATP Dev Saudi Arabia	Arabie Saoudite	100,00	100,00	IG	Entité créée sur la période
RATP Dev Suisse	Suisse	100,00	100,00	IG	
RATP Dev Suisse TP	Suisse	100,00	100,00	IG	
RATP Dev UK	Angleterre	100,00	100,00	IG	
RATP Dev USA LLC.	États Unis	100,00	100,00	IG	
RATP Développement	France	100,00	100,00	IG	
RATP International	France	100,00	100,00	IG	
RDMT - DC	États Unis	91,08	91,08	IG	
RDMT - Tucson	États Unis	91,08	91,08	IG	
RDSL - Urban	États Unis	100,00	100,00	IG	
RDSL - Urban NY	États Unis	100,00	100,00	IG	
RFT SPA	Italie	11,71	11,71	MEE	
SCI Foncière RD	France	100,00	100,00	IG	
SCI Sofitim	France	50,00	50,00	IG	
Selwyns	Angleterre	100,00	100,00	IG	
Séoul Ligne 9	Corée	36,00	36,00	MEE	
Setram	Algérie	49,00	49,00	IG	
Shenyang	Chine	24,50	24,50	MEE	
Société des Lignes Touristiques	France	100,00	100,00	IG	Prise de contrôle en juin 2015 (Note 2)
Société des Lignes Touristiques USA	États Unis	100,00	100,00	IG	
Société des Transports Interurbains Allier	France	100,00	100,00	IG	
Société des Transports Interurbains Centre	France	100,00	100,00	IG	
Société des Transports Interurbains Haute-Savoie	France	100,00	100,00	IG	
Société des Transports Urbains de Bourges	France	100,00	100,00	IG	
Société des Transports Urbains Vierzon	France	100,00	100,00	IG	
Société d'Exploitation des Lignes Touristiques	France	100,00	100,00	IG	Prise de contrôle en juin 2015 (Note 2)
SQY BUS	France	89,52	89,52	IG	
STD de la Marne	France	100,00	100,00	IG	
STILE	France	100,00	100,00	IG	
STIN	France	100,00	100,00	IG	
STIVIMMO	France	50,00	50,00	MEE	Co-entreprise
STIVO	France	50,00	50,00	MEE	Co-entreprise
STS	France	51,00	51,00	IG	
TFT SPA	Italie	11,71	11,71	MEE	
TIMBUS	France	50,03	50,03	IG	
TOT The Original Sight Tour Limited	Angleterre	100,00	100,00	IG	
TP2A	France	51,00	51,00	IG	
Tram di Firenze	Italie	24,90	24,90	MEE	
TVM	France	100,00	100,00	IG	
Véolia Transport RATP Asia	France	50,00	50,00	MEE	Co-entreprise
Vienne Mobilités	France	90,00	90,00	IG	
VT Korea	Corée	45,00	45,00	MEE	
VTCL	Chine	45,00	45,00	MEE	
VTR China	Chine	50,00	50,00	MEE	Co-entreprise
VTR Consulting	Chine	50,00	50,00	MEE	Co-entreprise
VTR India	Inde	50,00	50,00	MEE	Co-entreprise
VTR Korea	Corée	50,00	50,00	MEE	Co-entreprise

Pôle Ingénierie	Pays	% contrôle	% intérêt	Méthode	Commentaires
Groupe Systra	France	41,92	41,92	MEE	

Pôle valorisation des espaces	Pays	% contrôle	% intérêt	Méthode	Commentaires
Naxos	France	100,00	100,00	IG	
Promo Métro	France	100,00	100,00	IG	
SADM	France	100,00	100,00	IG	
SEDP	France	100,00	100,00	IG	
Telcité	France	100,00	100,00	IG	
Telcité NAO	France	100,00	100,00	IG	

3.25 Événements postérieurs à la clôture

Néant

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2015

Période du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Commissaire aux Participations de l'État et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la RATP, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

- la vérification des informations données dans le rapport de gestion semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1 - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme de référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe § 3.9 – dépréciation d'actifs relatif au test de valeur des unités génératrice de trésorerie de l'OT et du GI.

2- Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport de gestion semestriel commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense, le 27 août 2015

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Philippe Arnaud
Associé


Courbevoie, le 27 août 2015

Mazars

Lionel Gotlib
Associé

Attestation des personnes assumant la responsabilité du rapport financier semestriel

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion semestriel ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.



La Présidente Directrice Générale
Élisabeth Borne



Le Directeur Financier
Alain Le Duc

GROUPE  RATP

Direction de la communication
54 quai de la Rapée
75599 Paris Cedex 12

www.ratp.fr